



## **Appel des syndicats de l'Enseignement-Supérieur et de la Recherche, à l'occasion de la Session extraordinaire du Comité National.**

Le Conseil scientifique du CNRS a diffusé récemment un document (\*) sur la situation de l'emploi scientifique au CNRS et les sombres perspectives pour la Recherche et l'Enseignement supérieur (ES). Pour peser dans le débat public sur l'emploi scientifique, une session extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique est convoquée le 11 juin 2014 à Paris.

Cet angoissant constat confirme les analyses que nous faisons depuis longtemps sur la dégradation continue que subissent la recherche publique et l'enseignement supérieur :

- **Gels et pertes d'emplois** : Depuis 2010, faute notamment de masse salariale suffisante, les pertes d'emplois se chiffrent par milliers (2300 au CNRS, depuis 2011, au moins 2000 emplois gelés dans l'ES et 500 recrutements en moins d'EC en 2012). Les 1000 emplois supplémentaires dans les universités l'an dernier ne se sont pas tous concrétisés, les crédits prévus ayant majoritairement servi à combler les déficits budgétaires.
- **Précarité** : elle concerne près de 80 000 personnes, selon les chiffres récents du ministère, et est due tant à l'ANR et aux appels à projets qu'à l'emploi de contractuels (services, enseignement) dans l'enseignement supérieur.
- **Postes mis au concours** ; leur nombre baisse dramatiquement, alors que dans les laboratoires, les équipes pédagogiques et les services administratifs et techniques, les départs en retraite ne sont plus systématiquement remplacés et les besoins en emplois scientifiques, techniques et administratifs ne sont plus satisfaits ; le nombre de candidats par poste devient considérable ; ainsi, de très nombreux candidats se verront fermer l'accès à un emploi public à l'université et dans la recherche.
- **Recherche et PIB** : entre 1995 et 2011, le pays a reculé de la 7<sup>ème</sup> à la 15<sup>ème</sup> place, Pour ce qui est des dépenses intérieures relatives à l'enseignement supérieur et la recherche, il se place au 20<sup>ème</sup> rang mondial.

L'annonce par le Premier Ministre d'une réduction de 19 milliards d'euros du budget de l'Etat et de 10 milliards d'euros de celui des collectivités territoriales, pour les trois années à venir, ainsi que l'annulation de 4 milliards sur le budget 2014 augure une nouvelle aggravation de la situation. L'affichage d'une sanctuarisation de la recherche par le Président de la République, lors de la commémoration des cinquante ans de l'Inserm, ne nous rassure pas, car cet affichage vise le maintien du Crédit d'Impôt Recherche et des Programmes d'Investissements d'Avenir, dispositifs qui contribuent à l'affaiblissement de la Recherche Publique, notamment par le développement de l'emploi précaire sans création d'emplois de titulaires. La réussite des étudiants n'apparaît plus comme une priorité.

\*:[http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2014/cs\\_Crise\\_de\\_l\\_emploi\\_scientifique\\_en\\_France\\_et\\_ses\\_dangers\\_10%20mars\\_2014.pdf](http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2014/cs_Crise_de_l_emploi_scientifique_en_France_et_ses_dangers_10%20mars_2014.pdf)

\*:[http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2014/cs\\_Financement\\_de\\_la\\_recherche\\_et\\_de\\_l\\_emploi\\_analyse\\_chiffree\\_du\\_CS\\_du\\_CNRS.pdf](http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2014/cs_Financement_de_la_recherche_et_de_l_emploi_analyse_chiffree_du_CS_du_CNRS.pdf)

**La réunion du Comité national de la recherche scientifique le 11 juin à Paris** peut être un premier temps fort de mobilisation de la communauté scientifique contre la baisse de l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche. L'emploi est le facteur central pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est une nécessité pour créer les conditions d'un avenir positif à la jeunesse et à l'ensemble de notre pays.

**Les syndicats signataires appellent les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)** à se rassembler et manifester afin de soutenir l'initiative du Comité National de la Recherche Scientifique, **en affirmant leurs revendications en matière d'emplois**, ce qui implique aussi des salaires et des carrières reconnaissant les qualifications et des financements récurrents pour les laboratoires.

## **Pour empêcher la catastrophe annoncée dans l'Enseignement supérieur et la recherche, agissons :**

- **Contre les gels et les suppressions de postes ; Contre l'emploi précaire**
- **Pour la création de postes statutaires d'enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, administratifs et techniciens**
- **Pour des budgets répondant aux besoins d'enseignement et de recherche**

**En nous rassemblant (\*), le 11 juin 2014  
de 11h00 à 12h00 devant  
la Délégation Normandie du CNRS**

*\*Titre II, section II, Art. 5 du décret N°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique. Les organisations syndicales représentatives sont autorisées à tenir, pendant les heures de service, des réunions mensuelles d'information.*

*Chacun des membres du personnel a le droit de participer à ces réunions, dans la limite d'une heure par mois.*